

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

00004375

N°

MDI/DGE/LRI/L

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

Site web: www.impots.cm

Numéro vert : 82 00

Yaoundé, le 26 JUIN 2019

COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME), que le délai de transmission électronique des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) au titre de l'exercice 2018 est prorogé au 15 août 2019.

Il informe par ailleurs les usagers que les nouveaux formats des DSF sont disponibles et téléchargeables sur le site web de la Direction Générale des Impôts à l'adresse « www.impots.cm ».

Le Ministre des Finances compte sur le civisme fiscal de tous.

POUR LE MINISTRE,
Le Ministre Délégué



Haouba Abdoulaye